

Démarche	: PREFECTURE DE POLICE - Changement de coordonnées des professionnels des Taxis/VTC/VMDTR
Organisme	: Bureau des taxis et transports publics (Cartes professionnelles)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Formulaire de demande de changement de coordonnées pour les titulaires d'une carte professionnelle Taxi/VTC/VMDTR de la préfecture de police.

Références juridiques :

- Pour les taxis parisiens : Arrêté inter-préfectoral n°01-16385 du 31 juillet 2001 modifié relatif aux exploitants et aux conducteurs de taxis dans la zone parisienne
- Pour les VTC : Article R. 3122-10 du code des transports
- Pour les VMDTR : Article R. 3123-1 du code des transports

Informations personnelles

Je suis titulaire d'une carte professionnelle

L'Administration procèdera au contrôle de la validité de la carte professionnelle.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Taxi parisien (Arrêté inter-préfectoral n°01-16385 du 31 juillet 2001 modifié relatif aux exploitants et aux conducteurs de taxis dans la zone parisienne)
- VTC (Article R. 3122-10 du code des transports)
- VMDTR (Article R. 3123-1 du code des transports)

Numéro de carte professionnelle

Préfet de département ayant délivré la carte professionnelle

Vous souhaitez déclarer

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Une nouvelle adresse de résidence

Un nouveau numéro de téléphone (fixe ou portable)

Une nouvelle adresse courriel

Adresse de résidence

Téléphone fixe ou portable

Adresse courriel

Pour déclarer votre changement d'adresse de résidence, vous devrez obligatoirement fournir l'ensemble des justificatifs demandés ci-dessous

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie du justificatif de domicile du conducteur dans le département de moins de 3 mois

- Quittance de loyer
- Facture ou échéancier de facturation d'eau, de gaz ou électricité
- Facture de votre fournisseur d'accès à internet
- Facture téléphonique (abonnement fixe ou mobile)
- Avis d'impôt sur les revenus
(document au format image ou pdf)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre la copie du RECTO de la pièce d'identité de l'hébergeant

(document au format image ou pdf)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre la copie du VERSO de la pièce d'identité de l'hébergeant

(document au format image ou pdf)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre la copie de l'attestation sur l'honneur de l'hébergeant

(document au format image ou pdf)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si hébergement par tiers, joindre le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois

- Quittance de loyer
- Facture d'eau, ou échéancier de facturation d'eau, de gaz ou électricité
- Avis d'impôt sur les revenus
(document au format image ou pdf)

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire, ainsi que l'authenticité des documents joints.

Article 441-6 du code pénal :

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...) par quelque moyen frauduleux que ce soit, un

PREFECTURE DE POLICE - Changement de coordonnées des professionnels des Taxis/VTC/VMDT
document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Article 441-7 du code pénal :

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1^o d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (...)

2^o de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. (...)

Cochez la mention applicable

Oui

Non